

**COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »****29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****REUNION DU 04 JUIIN 2020**

L'an deux mille vingt, le 04 juin, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, dans la salle culturelle du LIDO à Lezoux, après convocations légales en date du 29 mai 2020, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT

Etaient présents :

|                          |                       |
|--------------------------|-----------------------|
| Mme Josiane HUGUET       | M. Bruno BOSLOUP      |
| Mme Danielle GRANOUILLET | Mme Bernadette RIOS   |
| M. Jean-Baptiste GIRARD  | M. Thierry TISSERAND  |
| Mme Agnès TARTRY-LAVEST  | Mme Claire GATTI      |
| Mme Sylvie EXBRAYAT      | Mme Élisabeth BRUSSAT |
| M. Patrick GIRAUD        | M. Cédric DAUDUIT     |
| Mme Julie MONTBRIZON     | Mme Patricia LACHAMP  |
| M. Daniel PEYNON         | M. Florent MONEYRON   |
| Mme Annick FORESTIER     | Mme Nicole BOUCHERAT  |
| Mme Déolinda BOILON      | M. Jean-Louis DERBIAS |
| M. Alain COSSON          | Mme Michelle CIERGE   |
| Mme Marie-France MARMY   | M. René BROUSSE       |
| M. Christian BOURNAT     | M. Bernard FRASIAK    |
| Mme Catherine MORAND     | Mme Séverine VIAL     |
| M. Guillaume FRICKER     | M. Yannick DUPOUÉ     |
| Mme Sylvie ROCHE         | M. Antoine LUCAS      |
| M. Romain FERRIER        | Mme Laurence GONINET  |
| Mme Anne-Marie OLIVON    |                       |

**VOTE :** En exercice : 35      Présents : 35 / Représentés : 0      Votants : 35

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Guillaume FRICKER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet : ELECTION DES VICE PRESIDENTS**

## ELECTION DES VICE PRESIDENTS

\*\*\*\*\*

- VU l'arrêté préfectoral N°19-01849 en date du 9 octobre 2019 constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de la communauté de communes « entre Dore et Allier » et leur répartition par commune membre ;
- VU le code général des collectivités territoriales et notamment Les articles L5211-2 et L5211-10 ;
- VU les procès-verbaux de l'élection des vice-présidents ;
- VU les résultats des scrutins.

Le Conseil de la Communauté de communes, DECIDE

de proclamer :

- M. Florent MONEYRON      premier(e) vice-président(e) de la communauté de communes
- Mme Marie-France MARMY deuxième vice-président(e) de la communauté de communes
- M. Daniel PEYNON          troisième vice-président(e) de la communauté de communes
- Mme Josiane HUGUET        quatrième vice-président(e) de la communauté de communes
- M. Thierry TISSERAND      cinquième vice-président(e) de la communauté de communes
- M. Guillaume FRICKER      sixième vice-président(e) de la communauté de communes

et de les déclarer installés.

Lesquels ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

(voir PV relatif à l'élection du Président, des Vice-Présidents et des membres du bureau)

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 05 juin 2020

Signé par Élisabeth BRUSSAT